

A l'amphithéâtre

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **14 (1944)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et le soin qu'avaient les édiles de se ménager les faveurs de leurs administrés.

L'inscription a été transportée au Musée, tandis que le bassin était reconstitué dans l'angle Nord du Rafour, près des entrées de l'amphithéâtre.

A L'AMPHITHÉÂTRE. — Dans notre bulletin N° XII, M. le prof. W. Cart avait donné un premier rapport sur les fouilles exécutées à l'amphithéâtre d'Avenches. Il avait notamment indiqué en détail l'historique de l'entreprise (p. 12), aussi nous croyons-nous autorisé à y renvoyer nos lecteurs afin d'éviter trop de longueur à ce *deuxième rapport*. Nous nous permettons aussi de nous y référer, ainsi qu'aux nombreuses planches, restées actuelles, qui l'accompagnaient, espérant pouvoir donner un jour une étude complète de cette exploration lorsqu'elle sera achevée.

Nous reprendrons donc le récit à l'endroit où l'avait laissé notre éminent et regretté collaborateur, c'est-à-dire au moment où, en 1914, on commençait à vider, par le haut, l'espace s'étendant au-dessous du rez-de-chaussée du Musée.

Au début d'août 1914, la quatrième campagne de fouilles était ouverte; mais déjà à la fin du même mois, en conséquence de la guerre qui venait d'éclater à nos frontières et des répercussions économiques qu'elle pouvait avoir pour notre pays, les crédits alloués étaient-ils réduits. On envisagea la suspension des travaux pour une durée indéterminée et l'on évalua les ouvrages absolument nécessaires pour permettre sans danger cette suspension à fr. 3000.— environ.

C'est à ce moment que fut réalisé le remplacement de l'auvent de tôle abritant l'escalier d'entrée du Musée par un toit de tuiles de type romain, posé sur des colonnes anciennes qui trouvèrent là une exposition avantageuse en même temps qu'une utilisation pratique. Les divers matériaux nécessaires étaient commandés

depuis quelques temps déjà, et il convenait de les mettre en œuvre sans retard.

Les maçonneries mises à jour par les fouilles sont protégées par des couvertures provisoires en lambris, les pentes trop abruptes des fouilles, adoucies en talus pour éviter les éboulements. On consolide les anciens murs menaçants par des maçonneries et un arc en béton est jeté entre les deux gros massifs dégagés au-dessus du puits, pour empêcher qu'ils ne se renversent sous la poussée des terres de remblai. Cet arc est disposé de façon à permettre plus tard une reconstitution de la voûte romaine dont les amorces existent, sans obliger à des démolitions.

Le local A est complètement couvert par un toit en lambris recouvert de carton bitumé.

Puis, avec le solde du budget annuel, réduit à fr. 2000.—, on continue les fouilles qui sont alors limitées au pied de la façade orientale du Musée, au Rafour, et au vidage complet du local de la tour chevauchant l'axe de l'amphithéâtre.

Pendant quelques années, les subsides réduits continuèrent à être versés. Mais en 1926, la Confédération nous informa qu'elle voulait consacrer tous ses efforts à l'achèvement de l'entreprise de la Porte de l'Est et que, pour le faire, elle se voyait dans l'obligation de suspendre momentanément ses allocations, quitte à les reprendre plus tard.

Le chantier fut donc fermé au début de 1927 pour ne se rouvrir qu'avec le camp d'internés, de septembre 1940 à février 1941. Ce dernier travailla uniquement au Rafour dont le déblai fut poussé à fond sur toute la surface disponible, ne laissant subsister du remblayage ancien qu'une rampe d'accès permettant la sortie des véhicules chargés de terre.

En décembre 1941, un généreux Mécène, qui désire garder l'anonymat, de passage à Avenches, fit don d'une somme de fr. 6 000.— destinée à l'exploration de l'arène et à l'évacuation d'une partie de son remplissage. Ce don permit d'envisager une reprise des travaux. Après reconstitution de la

Commission directrice, amputée de la majeure partie de ses membres, un programme fut dressé et l'on se mit à la besogne. Le désir du donateur étant très précis, une fois établies une estacade de chargement sur le Rafour et une voie Decauville passant par le passage Nord de l'entrée de l'amphithéâtre (en C, A et B du plan) pour évacuer les déblais, une grande tranchée de repérage fut faite sur le grand axe de la cuvette, puis une deuxième tranchée sur la branche Nord du petit axe.

Les constatations faites à ce moment permirent d'envisager le vidage complet de l'arène, par quartiers successifs.

L'année suivante, le même donateur, visiblement satisfait des premiers résultats obtenus, renouvela son geste généreux en l'amplifiant. Ainsi fut-il possible de réaliser le vidage presque complet de la cavea. Plus de 4000 m³ de terre furent enlevés et réutilisés dans l'élargissement de la route Avenches-Villars-le-Grand.

Au fur et à mesure du creusage, quelques travaux de consolidation des maçonneries ont été effectués. On a construit au Rafour, un mur de soutènement le long de la route cantonale, et un escalier reliant cette place aux diverses terrasses du musée.

Mais il est temps, après cet aperçu historique, d'en venir aux résultats obtenus et aux constatations faites.

Pour une plus grande clarté de ce qui va suivre, disons de prime abord que l'entrée orientale de l'amphithéâtre comportait trois ouvertures, l'une axiale de 6 m. de largeur, flanquée au Nord et au Sud de deux ouvertures secondaires, dont les portes n'ont que 3 m. Nous les appellerons passage Nord et passage Sud.

La tour du musée surmonte l'entrée axiale et le passage Sud, connu sous le nom de caveau de la pirogue, tandis que le passage Nord est resté en dehors. Le puits moyennageux, du côté de l'arène, se trouve aussi exactement sur l'axe longitudinal.

Au Rafour, en élargissant la fouille au devant de la porte C du passage Nord, on rencontre à 3 m. de distance de celle-ci vers le Nord, un massif de

maçonnerie à appareil très soigné, qui s'adosse au grand mur cintré, sans être lié avec lui. La façade Est de ce massif est rectiligne ; à sa base de grosses assises de grès coquillier forment un socle, au-dessus duquel une assise de petits moellons de calcaire taillés en biais fait amortissement.

Le mur irrégulier H, flottant dans le remblai, passe au-dessus du massif et rejoint le grand mur cintré à l'endroit où l'on avait établi la fosse d'aisance du musée. Cette fosse, déchaussée par nos travaux, doit être déplacée à un niveau inférieur. On en profite pour changer l'emplacement du W. C. qui est transféré au niveau du passage Nord, dans l'angle compris entre le mur de l'ellipse extérieure de l'amphithéâtre et le grand mur cintré du Rafour, au droit de la porte C. En creusant pour la fosse au devant de la porte C, on rencontre un dallage d'énormes blocs de grès coquillier, soigneusement assemblés, de 30 cm. d'épaisseur. Ce dallage se superpose immédiatement à un autre dallage de même type, qui repose sur une fondation faite de pilotis longs de 1,50 à 2 m., très rapprochés, entre lesquels on a chassé des éclats de pierre pour les rendre solidaires. Les pilotis s'enfoncent dans un limon jaunâtre qui constitue le sol vierge rencontré habituellement.

Le seuil de la porte C est encore en place. Il porte une forte entaille pratiquée après coup pour laisser passer les eaux. Un bloc placé derrière le seuil, au milieu de la porte, et creusé d'un enfoncement carré, indique le procédé de verrouillage des vantaux. Le niveau du seuil est à 30 cm. au-dessus du dallage supérieur.

Les deux dallages superposés témoignent de deux utilisations successives. Le grand massif adossé au mur cintré repose lui aussi sur le premier dallage ; il est donc contemporain de la deuxième utilisation.

Les grands blocs arrangés au pied du mur devant l'entrée axiale sont extraits et transportés à la limite Est du Rafour. Ils appartiennent à l'architecture décorant l'entrée lors de la deuxième utilisation. Parmi eux se

trouve un piédestal taillé sur trois de ses faces, qui supportait certainement une colonne de fort diamètre. On a trouvé quelques fragments d'une colonne de marbre dont le diamètre de 60 cm. correspond à la grandeur du piédestal, ainsi que des corniches et un bloc triangulaire ayant appartenu à un fronton de grandes dimensions.

Les travaux, dans cet endroit, sont très délicats car le mur rectiligne de la tour, dont la base est formée de grands blocs de l'ancien monument, pris sur place surplombe la maçonnerie fermant l'entrée axiale. Il faut donc procéder par petites tranches successives, en étayant le mur du musée au fur et à mesure par des piliers que l'on assied sur le dallage.

Devant la partie gauche de l'entrée axiale, on rencontre (en G) une maçonnerie flottant dans le remblai, entre le mur irrégulier H et la tour. C'est le reste d'un contrefort en hémicycle, faisant partie du système d'appuis que l'on rencontre au N-E et au S-E du mur de la grande ellipse de l'amphithéâtre. Au moment où il fut construit, la grande entrée axiale était nécessairement fermée, obstruée par les décombres et le remblai. Il est donc l'indice d'une *troisième utilisation* à l'époque romaine, alors que les entrées furent déplacées dans d'autres parties de l'édifice. C'est un témoin précieux que l'on conserva en place en l'étayant par des piliers de béton.

On a beaucoup hésité à réouvrir l'ancienne porte axiale, mais devant les risques que présentait l'opération et l'état précaire dans lequel on retrouvait les anciennes maçonneries, on dut à regret se résigner à y renoncer.

Pour continuer à découvrir le dallage, le mur irrégulier H dut être enlevé. Il est fait de mauvaise maçonnerie, pierres de toutes provenances, noyées dans un mortier gris très friable. Sa hauteur est médiocre, 60 à 70 cm.

Puis la base monumentale F est complètement dégagée. On constate alors qu'elle fait partie de la décoration de l'entrée lors de la deuxième utilisation.

Posée sur le dallage supérieur, elle est aussi simplement adossée au mur primitif cintré, sans aucune liaison avec lui. Cela incitait à chercher, de l'autre côté de la porte axiale, le pendant du piédestal. Mais celui-ci avait complètement disparu. Par contre, après un nettoyage sérieux du dallage, le tracé de ce piédestal fut découvert par le fait qu'il avait été incisé dans la pierre. Il se rapporte assez exactement aux formes et dimensions des vestiges restés en place en F. D'autre part, dans les grands blocs dégagés se trouvent deux pièces moulurées, du même profil que la base F, et qui ont appartenu à ce deuxième soubassement.

Le dallage s'étend vers l'Est sur une largeur d'environ 6 m. Il a été malmené par l'effondrement des parties supérieures de l'édifice et présente des dénivellations très marquées.

A quelques mètres au Midi du passage Sud, on trouve de nouveau un massif de maçonnerie semblable à celui rencontré à 3 m. au Nord du passage septentrional, et qui lui est symétrique. C'est l'autre extrémité de la façade décorative rectiligne appliquée contre le grand mur cintré lors de la deuxième utilisation de l'arène. Le petit mur de soutènement de basse époque (H) se poursuit de ce côté-là et rencontre le mur cintré au-dessus de ce nouveau massif. Dans sa maçonnerie on a trouvé quelques morceaux de mollasse taillés, avec de gros tores, ayant appartenu à des baies en tiers point. Ne seraient-ce pas les vestiges de la chapelle St-Martin à laquelle fait allusion Bursian lorsqu'il indique, comme le rappelle M. W. Cart, que la tour du musée a été construite au XVII^{me} siècle par le bailli bernois, le colonel Wyss, entièrement avec des matériaux anciens provenant de cette chapelle?

Le mur de soutènement H pourrait dater du XVII^{me} siècle, au moment où l'on a procédé à un rehaussement du pied de la tour. Mais il est de toute évidence que la tour elle-même n'a pas été édifiée ou reconstruite à cette époque, ni avec les matériaux de la provenance indiquée par Bursian.

Ayant retrouvé en place le grand seuil de pierre

de la porte donnant dans le caveau de la pirogue, c'est-à-dire celle du passage Sud, il était normal que l'on partît de là pour procéder à une exploration du sol du local. Nous allions marcher de surprises en surprises.

Après avoir suspendu la pirogue lacustre aux voûtes, démonté et reconstruit sous le hangar l'hypocauste que l'on avait autrefois installé dans le caveau avec ses boisseaux et sa mosaïque, le sol, dont le niveau était à 3,50 m. au-dessus du seuil sur le Rafour, fut enlevé par couches successives.

On remarqua que depuis l'époque hernoise il n'avait pas beaucoup varié, car le crépis des parois ne descendait pas à plus de 20 cm. au-dessous.

Plus bas une énorme couche de remblai de matériaux de démolition, de 2,50 m. d'épaisseur, renfermait de nombreux gros blocs de pierre grise ayant appartenu à l'architecture ; entr'autres un pan de maçonnerie ayant gardé la forme du cintre qu'il devait obturer, sans doute celui de la porte.

Dans l'angle S-O, un amoncellement considérable de chaux calcinée, puis naturellement hydratée, indiquait qu'on avait pratiqué la calcination des marbres en cet endroit.

La dernière couche, composée de plus petits matériaux mélangés de terre, était très compacte.

Un escalier à marches énormes, (25 cm. de hauteur), descend de l'Ouest vers l'Est, le long du mur séparatif de l'entrée axiale et s'arrête à la hauteur d'une petite porte faisant communiquer le passage Sud avec l'entrée axiale. Une porte semblable et symétrique avait été rencontrée sur le passage Nord.

L'escalier, large de 1,10 m., est supporté par un mur de 50 cm. d'épaisseur, en petit appareil, qui se termine au droit de la première marche par une oblique indiquant une petite porte. Au haut de la rampe, dans le mur fermant le local vers l'Ouest, on voit un ancien seuil encore en place, à 1 m. environ au-dessous du seuil actuel de la petite porte par laquelle passaient autrefois les visiteurs.

Au-dessus du niveau sur lequel on a trouvé l'amoncellement de chaux, le parement de tous les murs a été intensivement rougi par une longue action du feu ; la rougeur est aussi très forte sur les aut des parois et le calcaire des voûtes. On ne saurait admettre une action aussi violente par le simple fait d'un incendie, mais il faut certainement l'attribuer à une utilisation de longue durée du local comme *four à chaux*. Le nom de « Rafour » prend alors une signification beaucoup plus précise.

On enfournait les matériaux par le bas et on les ressortait par le même chemin, alors que le service de la fournaise se faisait depuis le côté de l'arène en descendant l'escalier indiqué plus haut. Quelques pièces, blocs, bases de colonnes, ont été retrouvés calcinés en partie seulement, étant restés près des bords du four. Les deux embrasures de la grande porte montrent les traces d'un long usage et d'une calcination avancée.

Dans le mur Sud, une excavation en grande lunette, peut avoir servi de buse pour activer la combustion dans la fournaise.

L'échappement des gaz et fumées se faisait par le haut, au travers du mur séparatif, dans l'entrée axiale qui servait de cheminée. Le canal a été retrouvé et laissé ouvert en partie. De plus, lors du vidage de l'entrée axiale, on a rencontré un énorme cône de cendres sous les remblayages bernois.

Dans la paroi Ouest du caveau de la pirogue ont subsisté les angles du passage en tunnel, symétrique de celui connu au Nord.

Les arcs et les couvertes des portes que l'on a rencontrées ont, comme ailleurs, été arrachés par les démolisseurs, probablement parce que leur matière était plus précieuse que celle de la grosse maçonnerie.

Dans les blocs récupérés se trouve un claveau profilé donnant l'indication de l'architecture des archivoltas des grandes entrées de la deuxième utilisation, celle qui a précédé l'établissement du four à chaux.

Au milieu de la rampe d'escalier, une marche est

entaillée en rigole. Un écoulement d'eau avait été aménagé plus tard au travers du local en cet endroit, et la tranchée nécessaire a laissé son empreinte dans le remblayage postérieur au four à chaux.

Les portes de communication avec le passage axial ont un seuil d'une seule pièce et des jambages de 2 m. de haut et 30 cm. d'épaisseur, traversant complètement le mur de 1,35 m. d'épaisseur.

Un gros appareil encadrait aussi les portes des entrées Sud et Nord du côté du Rafour, mais cette architecture a été arrachée (probablement entre la première et la deuxième utilisation) pour être remplacée par du petit appareil qui cependant décèle l'ancienne construction.

*
* *

Le vidage du local axial sous le musée fit apparaître successivement les arrachements et les naissances des voûtes qui le recouvraient autrefois. Ces voûtes s'élèvent de l'Ouest à l'Est par gradins successifs, comme les voûtes du caveau de la pirogue. La voûte supérieure a disparu complètement, tandis que par un prodige d'équilibre la moitié méridionale de la voûte suivante est restée suspendue en l'air. La troisième voûte, la plus basse, traverse le mur Ouest de la tour; elle est détruite partiellement et a été obturée par la maçonnerie moyennâgeuse.

Les matériaux de remplissage sont de genres fort divers. Il a déjà été indiqué que les premières couches (supérieures) contenaient des poussières, des pièces de bois, de la balle de blé, de la paille brûlée et naturelle, marquant diverses hauteurs de sol et une utilisation comme magasin à blé. L'un des sols était fait d'une couche de mortier de chaux grasse posé sur un lit de grosse chaille. Au-dessous, la masse de remblai comportait d'abord des déblais variés contenant des débris romains et moyennâgeux. Plus bas, c'était l'énorme cône de cendre fine qui remplissait tout le local sur une épaisseur de plusieurs mètres. Puis les couches inférieures se composaient d'une terre jaunâtre fortement comprimée dans laquelle on rencontre

uniquement des débris romains, parmi lesquels plusieurs fragments de colonnes de marbre jurassique de petit diamètre (38 cm.).

En examinant la paroi orientale, on remarque qu'elle est cintrée et fait partie du grand mur de l'ellipse extérieure de l'ampithéâtre. La juxtaposition sur le mur elliptique du mur rectiligne de la tour se montre à la hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée du musée, par une retranche de largeur variable. Audessous de cette ligne, un enfoncement en forme de grande niche marque l'emplacement de l'ouverture de la grande porte axiale, qui fut murée déjà lors de la troisième utilisation des arènes, à la fin de l'époque romaine.

Dans la paroi méridionale, sous la naissance des voûtes disparues, la cheminée du four à chaux est décelée par une ouverture béante que l'on a obturée à l'époque bernoise pour utiliser le caveau.

On a profité du vide laissé par le déblaiement opéré sur une hauteur de plus de 12 m. avec un volume de 600 m³ environ, pour mettre plus au large des collections exposées au rez-de-chaussée du musée, formées de pièces volumineuses et lourdes. Le sol devant l'entrée au midi a été abaissé de trois marches pour reposer sur les reins de la voûte du caveau de la pirogue ; le deuxième arc trouvé à demi démoli fut complété et aménagé en plate-forme intermédiaire dont le parapet permit une meilleure exposition de certains objets, tel ce chapiteau des « LUGOVES ». Un escalier robuste en chêne, longeant les parois Nord, Est et Sud, établit une liaison directe entre le rez-de-chaussée et le plain-pied inférieur au niveau du Rafour.

On ferma le grand arc de la voûte inférieure, du côté de l'arène, par un vitrage et les deux portes de communication entre les passages Nord et Sud et l'entrée axiale furent pourvues de fortes grilles en fer forgé. Ainsi cette partie de l'édifice put être rendue à sa destination pratique, et les visiteurs ont l'avantage, tout en admirant les collections, de pouvoir étudier les diverses phases de l'évolution du monument.

Parmi les trouvailles faites dans les diverses cou-

ches du remplissage de la tour, il en est une qui retient plus spécialement l'attention. C'est un petit hibou de bronze, de 4 cm. de hauteur, avec pied élargi et aplati, rappelant les attributs de Minerve.

*
* *

Lors de la reprise des travaux avec les internés, en septembre 1940, l'activité fut concentrée sur le déblaiement du Rafour. C'est alors qu'on dégagait l'extrémité Sud du grand mur de contrefort cintré. Elle se trouve sous le trottoir de la route cantonale actuelle, et une niche permet d'aller l'examiner.

On constate qu'elle s'arrête sur deux ressauts assez forts, et que le sol naturel tendait dans cette partie à s'élever légèrement.

Une chaussée traversait la place du Rafour du Sud au Nord, parallèlement à la façade des entrées de la seconde utilisation. Sur son côté aval (Est) courrait une sorte de drainage fait de cailloux, de 50/50 cm. de section. La chaussée, médiocrement fondée et dont le macadam n'avait que 10 cm. d'épaisseur, appartient à la troisième utilisation.

Dans l'angle oriental du Rafour, entre la route cantonale et le jardin de M. C. Doleyres, on a repéré les fondations d'une construction plus ancienne dont l'orientation diffère de celle de l'amphithéâtre.

Les trouvailles sont relativement peu nombreuses : de la poterie sigillée ou à barbotine (une marque de potier : ALBVCI), un fragment de tuile portant le sceau semi-circulaire de M. AFR., une cuiller de bronze, deux fibules, une curette, une petite lampe en terre, une fiole funéraire et 8 monnaies, qui sont entrées au musée.

Les monnaies de bronze, aux effigies de Nerva, Trajan, Adrien, Antonin I. pi., Faustine mère, Marc-Aurèle et Commode, appartiennent toutes à l'époque des Antonins, ce qui est assez frappant.

Ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus (p. 28), les travaux repris en décembre 1941 portèrent spécialement sur l'exploration et le vidage de l'arène.

La tranchée de repérage ouverte sur le grand axe, en partant du puits moyennâgeux au pied de la tour, rencontra bientôt d'énormes blocs éboulés et amoncés, au-dessous desquels un dallage était encore en place. A quatorze mètres à l'ouest du musée, elle coupe le mur de podium. A cet endroit le seuil de la porte de l'arène est encore conservé. Plus loin, sur l'autre bord de la cuvette, à 51 m. de distance, se rencontre le seuil de la porte opposée, c'est-à-dire de l'entrée occidentale de l'arène.

Celle-ci disparaît sous une avalanche de gros blocs, alors qu'au travers de l'arène on n'en rencontrait plus qu'ici ou là quelques-uns.

Une coupure transversale sur la moitié septentrionale du petit axe de l'ellipse fit apparaître le mur de podium nord. Les dimensions exactes de l'arène nous étaient ainsi données : longueur 51 m., largeur 38 m., et l'on pouvait procéder au déblayage complet, par tranches successives, sans courir le risque d'erreurs ou de fausses manœuvres.

La superposition des couches repérées au travers de l'arène, et qui allaient être successivement enlevées, démontre une fois de plus la multiplicité des utilisations de l'amphithéâtre.

Sous le gazon, il y a tout d'abord une *première couche* d'humus moderne, de 30 à 40 cm. d'épaisseur, recouvrant une *deuxième couche* médiévale de plus d'un mètre, formée de terre argileuse jaune mélangée de déblais et débris divers. Un grand drainage fait de cailloux et de moellons provenant des démolitions recueillait dans cette couche les eaux de surface et les conduisait du fond de la cuvette en direction du passage Nord de l'entrée Est.

Sous la couche moyennâgeuse, une *troisième couche*, de 60 cm. d'épaisseur, composée de terre brune et de matériaux de démolition, est parcourue elle aussi par un drainage conduisant les eaux dans la même direction que le précédent. Il est de construction plus soignée, quoique de dimensions plus faibles; les parois sont en moellons et fragments romains liés par de l'argile. Le conduit mesure 20 cm. de vide en largeur et autant

en hauteur. Parmi les matériaux utilisés, il y a des fragments de colonnes de marbre. Les trouvailles ainsi que les matériaux nous indiquent que cette couche est d'origine *romaine*.

La *quatrième couche* (seconde couche romaine) a 80 cm. d'épaisseur. C'est dans celle-ci qu'apparaissent les grands blocs de démolition des gradins et du mur de podium. Elle est composée de débris de démolition mélangés de terre grise.

Une *cinquième couche* composée en majeure partie de cendres recouvre le sable de l'arène. Son épaisseur varie de 50 cm. vers les bords le long du podium à 10 cm. au centre de la piste. On y rencontre de nombreux débris de tuiles romaines, des claveaux de tuf ayant appartenu aux voûtes, des colonnes de marbre entières ou rompues de 40 cm. de diamètre, des chapiteaux doriques, des bases et de menus matériaux, poterie, etc. C'est la troisième et dernière couche romaine.

Etant donné la topographie du lieu, avant de pouvoir se livrer en toute sécurité aux travaux de vidage, il était absolument nécessaire de trouver une évacuation rapide et suffisante pour les eaux de surface. A cet effet une canalisation en tuyaux de ciment de 30 cm. de diamètre, partant du fond de l'égout romain rencontré au Rafour, fut établie et raccordée à l'égout communal passant sous le trottoir de la route cantonale, au droit de la propriété de M^{me} E. Wæber.

Après cela, on procéda au curage du canal romain, complètement encombré, travail rendu difficile par l'exiguité du passage. Cet égout se dirige d'abord du N-E vers le S-OE, pour atteindre l'axe de l'amphithéâtre au milieu de la porte principale; de là il s'incline vers l'OE et suit cet axe, sans toutefois rester absolument rectiligne.

Dans la traversée de la tour du musée, on constate trois utilisations du canal. Après qu'il eût été obstrué complètement une première fois et que la voûte en eût été arrachée, on a réintroduit entre les deux murs latéraux, à mi-hauteur de l'ancien vide, une coulisse taillée dans une grande pièce de bois de chêne, de 25

à 27 cm. de largeur. Sur cette coulisse de bois et à une époque postérieure, on a placé un nouveau conduit fait de gros boisseaux d'hypocaustes posés bout à bout.

La coulisse de bois se prolongeait à l'OE à l'extérieur de la tour actuelle jusqu'au mur de podium de l'arène. Elle était interrompue par le puits médiéval qui l'avait coupée. A partir du puits, le canal de boisseaux n'existait plus ; par contre, la coulisse de bois était recouverte d'énormes dalles de grès et des futs de plusieurs colonnes de marbre, signe d'une réparation après destruction partielle du monument.

Du Rafour au mur de podium le sol du canal original est formé d'un lit de cailloux moyens pilonné dans une argile dure, tandis que tout au travers de l'arène il est dallé avec des tuiles romaines posées en travers et tournées sens-dessus-dessous.

Au milieu de l'arène une chambre carrée, en bois, avait été établie après coup. Elle était destinée à recueillir l'eau des drainages rayonnants faits d'un simple empierrement qui flottaient dans la deuxième couche romaine.

Aux environs de la chambre, une réparation du canal avait été faite avec des planches, à la même époque, et un nouveau fond de bois établi à 25 cm. au-dessus du dallage primitif en tuiles, sur une longueur d'une dizaine de mètres.

Le fond primitif de l'égout s'élevant graduellement vers l'Ouest, ce dernier n'a plus qu'une hauteur de vide de 40 cm. au moment où il rencontre le seuil de la porte occidentale de l'arène, alors qu'au Rafour il en mesure 85 cm.

Pour assainir le terrain au-dessous des gradins, les constructeurs romains avaient aménagé de nombreux canaux descendant la pente de la « cavea » et traversant le mur de podium. Ces drainages sont formés de tuiles courbes (imbrices) affrontées et emboîtées les unes dans les autres. Au pied du podium, les eaux étaient recueillies dans une rainure ménagée derrière le premier rang des pierres d'appareil du mur et s'écoulaient dans le sable de l'arène au travers de petites barbicanes.

Dans les pierres du seuil de la porte orientale de l'arène (v. Pl. IX) se voient les encastrement des poteaux de cette porte. Plus au Nord (à droite sur le cliché) plusieurs grosses assises de grès coquillier restées « in situ » nous montrent le genre de revêtement du mur de podium, couronné par un parapet arrondi dont plusieurs morceaux gisent encore dans l'arène.

Le premier mur rayonnant bordant au Nord le passage septentrional de l'entrée principale présente l'empreinte de sept degrés ou gradins successifs et fait voir clairement comment les sièges des spectateurs étaient disposés (v. Pl. VIII, 1).

En deux endroits, les blocs des gradins sont restés en place et nous montrent qu'ils avaient été posés à même le terrain, sans intermédiaire de maçonnerie.

Parmi les gradins écroulés, il en est trois qui portent sur leur face verticale une grande lettre majuscule Q incisée dans la pierre vers l'une de leurs extrémités. C'était vraisemblablement l'indication de la catégorie de citoyens auxquels ces sièges étaient réservés, tribu QVIRINA ou encore chevaliers du QVATUOR DECIM.

Certaines des pierres écroulées sont taillées sur plan circulaire, d'autres très grandes et carrées sont percées en leur milieu d'un trou régulier. Leur situation à espaces relativement pareils dans le dédale des blocs incline à penser qu'elles ont appartenu au système de communications de la cavea, aux escaliers probablement.

Les aménagements de la porte occidentale de l'arène indiquent un remaniement; une porte plus étroite a été ajustée dans l'ouverture d'origine. De même le mur de podium est d'un type différent au Nord et au Sud de la porte. Au Midi il est fait de grandes dalles posées verticalement et serrées les unes contre les autres sans être soutenues par une maçonnerie.

La suite des travaux permettra sans doute d'élucider encore beaucoup de points restés obscurs dans l'histoire de l'amphithéâtre et sa construction, mais d'ores et déjà on peut mieux juger de l'ampleur et de la majesté du monument, dont les dimensions extérieures sont de l'ordre de 115 m. sur 87 m.

Sans vouloir anticiper sur des conclusions définitives, on peut cependant déduire des découvertes enregistrées que la construction primitive de l'arène appartient à la seconde moitié du I^{er} siècle ou au début du II^{me} siècle ; qu'ensuite de destructions répétées il y eut encore deux utilisations en période romaine, pour lesquelles on ne prit pas la peine de vider à fond la cuvette des matériaux qu'y avaient accumulés les démolisseurs.

Le Moyen-âge puisa abondamment dans les restes de l'édifice pour élever les fortifications de la bourgade, dont faisait partie la tour du musée construite au X^{me} siècle et surélevée au XIII^{me} siècle. Une gravure de Merian nous montre un ensemble avec une porte de ville, dans lequel le mur de la grande ellipse sert de courtine avec chemin de ronde auquel on avait accès depuis la tour du musée.

Puis intervinrent les bâtisseurs des siècles subséquents qui achevèrent de faire disparaître tout ce qui pouvait être facilement réutilisé.

Dans la première période romaine, l'entrée principale de l'amphithéâtre présentait trois grandes ouvertures simples en arcs, percées dans le grand mur cintré du Rafour.

Ces ouvertures, dont le dallage et les seuils avaient été surélevés quelque peu, furent enrichies lors de la deuxième utilisation d'une architecture décorative monumentale dont nous avons retrouvé les vestiges.

Pendant la troisième période les entrées primitives furent abandonnées, murées, et l'on créa d'autres accès. On remblaya partiellement l'arène et pour éviter le renversement du mur extérieur de la grande ellipse, on y adossa les contreforts en hémicycle connus de tous les visiteurs.

Les travaux d'exploration se poursuivront suivant les possibilités financières et nous espérons pouvoir dans un prochain bulletin en donner de plus amples détails.
